

“ doctrine catholique soit propagée et défendue,
“ pour que les droits dignes de toute vénération de
“ ce St. Siège et ses actes aient toute leur force,
“ pour que les opinions et les sentiments con-
“ traires à ce St. Siège et à son autorité dispa-
“ raissent, pour que l’obscurité des erreurs soit
“ chassée, et que les intelligences soient inondées
“ de la douce lumière de la vérité.”

Voici maintenant comment s’exprime le 4ième concile de Québec en 1868, sur les mauvais journaux :

“ Quant aux mauvais journaux, tout le monde
“ constate par une lamentable expérience qu’ils ne
“ causent pas moins de mal à l’Eglise, aux mœurs et
“ à la société humaine que les mauvais livres, et
“ même de plus grands maux à raison de leur circu-
“ lation plus facile et plus étendue partout. Il faut
“ donc que les Pasteurs ne s’opposent pas avec
“ moins de zèle à combattre cet horrible scandale.
“ Ils doivent regarder comme mauvais les journaux
“ dans lesquels sont attaqués l’autorité de l’Eglise,
“ son enseignement, ses droits, ses doctrines en
“ tout ordre de choses, ses instituts, ses institutions,
“ sa discipline, et les règles des mœurs qu’elle a
“ approuvées ; et aussi dans lesquels on attaque
“ souvent le Clergé par des injures et des calomnies,
“ dans lesquels encore on prêche et l’on s’efforce
“ de défendre, de semer insidieusement dans les
“ esprits quelque erreur ou propositions quelcon-